

Au dîner de l'ADMR (Alain PORTE)

# VIVRE

# A

## MOUTHIERS-SUR-BOËME

### Le mot du Maire

Je peux vous l'avouer maintenant : l'Été 91 a été particulièrement dur pour votre Maire et votre Conseil Municipal.

Que ce soit à propos de l'échec du dossier d'aménagement du bourg, de la sécheresse persistante ou des travaux du gaz, nous avons subi la mauvaise humeur, certes parfois légitime, mais souvent exagérée, voire insultante d'un certain nombre d'administrés. La violence verbale des uns a souvent pris le pas sur la compréhension des autres ! C'est donc d'une humeur morose et le moral atteint que nous avons abordé cette rentrée.

Heureusement quelques signes nous ont encouragés.

- D'abord une rentrée scolaire dans de très bonnes conditions, avec une année scolaire qui se dessine très favorablement pour les enfants, les parents, les enseignants et les personnels.

- Ensuite le grand rassemble-

ment des Monastériens pour l'inauguration du réseau gaz. Belle fête dans la simplicité et la bonne humeur, avec le sentiment d'avoir participé à une œuvre utile pour l'avenir.

- Enfin, la certitude que le dossier **aménagement du bourg** ira à son terme, comme Monsieur le Préfet nous l'a annoncé publiquement. Aujourd'hui, le permis de construire la superette surmontée de deux logements est accordé.

Voilà des points positifs et encourageants que je peux encore renforcer, en dernière minute par la certitude qu'un forage à forte profondeur (800 m) sera effectué dès 92 dans le site des stations de pompage pour rejoindre la nappe du jurassique abondante et moins sensible aux pollutions. Nos soucis sur ce point s'éloignent. Cependant, pour tempérer mes propos, je ne peux oublier l'inquiétude engendrée par l'annonce de

licenciements à la papeterie de La Couronne.

Ces informations sont dramatiques pour les familles concernées et pour nos communes. Dans ce contexte difficile, l'action intercommunale en matière d'emplois doit se renforcer.

Les acquis obtenus par l'**Association Boème-Charraud Emploi** doivent plus que jamais être mis au service des entreprises du secteur et des chômeurs.

Malheureusement, par une lettre, Monsieur le Maire de La Couronne nous a fait part des intentions de sa commune de se désolidariser de l'action engagée pour faire cavalier seul.

*Est-ce bien le moment ? Nous espérons, au nom de tous les chômeurs du territoire de la Charte Boème-Charraud que cette commune reconsidérera sa position et qu'ensemble nous ferons plus et mieux.*

# Réunion du Conseil Municipal du 12 Septembre 91

**Présents :** MM. GERMON - TAMAGNA -  
BOUREAU - JOBIT - BREGEAS - DESVAGES -  
M<sup>me</sup> PORTE - MM. DEDIEU - GACHINOIS -  
LATHIERE - M<sup>me</sup> FORGERON, MANANT -  
VALLAT - DISCOUR - MM. BONNET - THUILLIER.

**Excusés :** MM. CRUEIZE - BARBE.

**Secrétaire de séance :** M. DESVAGES.

**Monsieur le Receveur Municipal assiste à la séance.**

## I COMPTE ADMINISTRATIF 90

Après en avoir délibéré et après l'avoir examiné, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 90 présenté par le Maire.

## II BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 91

Le Conseil Municipal a adopté le budget supplémentaire pour 91 (grands chapitres présentés sur les tableaux ci-contre, colonne de droite).

## III QUESTIONS DIVERSES

### Branchement gaz Bâtiments Communaux

Le Maire présente le Cahier des Charges établi par **Gaz de France** pour la concession de la distribution publique de gaz naturel à Mouthiers. Le Conseil Municipal accepte le cahier des Charges présenté, et autorise le Maire à le signer. Le Conseil Municipal :

- accepte les devis GDF suivants (TTC) :
  - groupe scolaire primaire et maternelle), pour un montant de 25 336,52 F
  - ancienne école maternelle pour un montant de 19 335,36 F
  - Mairie - MJC pour un montant de 19 335,36 F.

- accepte les devis CHASTAGNOL suivants (TTC) :
  - Logement directeur groupe scolaire pour un montant de 3 405,6 F
  - Presbytère pour un montant de 23207,98 F
  - Cuisine groupe scolaire pour un montant de 10713,26 F
  - Chaudière ancienne maternelle pour un montant TTC de 26 429,29 F.
  - Chaudière mairie pour un montant TTC de 20 452,21 F
  - Groupe scolaire pour un montant TTC de 25 040,39 F.

Le Maire fait part d'une proposition de **Gaz de France Val de Charente** pour un prêt de 8,5 % net d'un montant de 173000 F remboursable en 8 ans, destiné à couvrir les frais inhérents à la conversion d'énergie sur les bâtiments communaux (passage du fioul au gaz naturel). Le Conseil Municipal :

- décide de contracter cet emprunt
- autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

## Budget de Fonctionnement

Chapitres	Libellés	Pour mémoire Budget Primitif	Budget Supplémentaire
	Dépenses de fonctionnement	6 782 227	372 000
60	Denrées et fournitures	667 500	59 500
61	Frais de personnel	2 000 000	159 000
62	Impôts et taxes	27 000	-
63	Travaux et services extérieurs	585 000	-
64	Participations et contingents	728 000	8 500
65	Allocations - Subventions	638 000	33 000
66	Frais de gestion générale	448 000	2 000
67	Frais financiers	1 080 000	-
82	Charges antérieures	-	110 000
83	Excédent de fonctionnement capitalisé	608 727	-
	Dépenses de fonctionnement	6 782 227	372 000
70	Produits de l'exploitation	780 000	-
71	Produits domaniaux	380 000	-
73	Recouvrements - Subventions	696 000	175 000
74	Dotations versées par l'état	2 235 500	-
75	Impôts directs	48 500	79 000
76	Impôts directs autres que contributions	42 000	-
77	Contributions directes	2 600 227	118 000

## Budget d'Investissements

Chapitres	Libellés	Budget Supplémentaire
	Dépenses d'investissement	2 384 747,49
06	Déficit d'investissement reporté	1 016 747,49
21	Acquisitions de biens meubles et immeubles	65 000
23	Travaux de bâtiment et de génie civil	1 299 000
26	Acquisition de titres et de valeurs	4 000
	Recettes d'investissement	2 384 747,49
10	Subventions d'équipement, dons et legs	840 000
14	Participations à des travaux d'équipements	150 000
16	Produits des emprunts	1 394 747,49

## Régie des Transports

Articles	Libellés	Propositions	Budget Supplémentaire
	Dépenses	20 500	38 174,18
603	Carburants et combustibles	5 000	5 000
600	Pharmacie	500	-
631	Entretiens et réparations	6 000	33 174,18
638	Assurances	9 000	-
	Recettes	20 500	38 174,18
710	Subvention de la commune	7 500	-
7339	Participation des Associations	13 000	-
820	Excédent de fonctionnement reporté	-	38 174,18

### Crèche familiale

Madame Forgeron donne le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 4 Septembre dernier concernant la création d'une crèche familiale à Mouthiers.

Elle présente l'étude financière qui en a découlé.

Cette étude montre que le coût d'une crèche à Mouthiers serait inférieur au coût de la crèche à La Couronne :

#### Extension La Couronne :

22700 F par enfant x 10 enfants = ..... 227 000 F  
Prestation de service : CAF (43 %) = ..... 976 10 F  
**Solde à Charge : ..... 129 390 F**

#### Création Mouthiers :

Résultat de fonctionnement = ..... 125 106 F  
P.S. CAF (43 %) = ..... 53 795 F  
**Solde à Charge : ..... 71 311 F**

Une étude sera faite auprès :

- des assistantes maternelle afin de connaître leurs désirs en matière de crèche familiale communale,
- des parents des enfants concernés,
- des familles afin de savoir si un nombre suffisant d'enfants serait concerné (minimum 10).

### Terrain S.N.C.F.

Après avoir examiné le plan joint au courrier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de donner une réponse négative à l'offre de vente proposée par la S.N.C.F. d'une partie de parcelle située au bourg de Mouthiers, cadastrée C 1716.

### Transport par autocars

Le Maire présente l'étude effectuée par les Transports CITRAM sur un projet de liaison MOU-THIERS-ANGOULEME.

Cette étude porte sur les points suivants :

- un renforcement des fréquences
- une desserte plus fine de Mouthiers
- une tarification adaptée
- une promotion du Service.

Après avoir examiné cette étude, le Conseil Municipal désigne un groupe de travail composé de : M<sup>me</sup> Discour, M. Germon, M<sup>me</sup> Boudin, M<sup>me</sup> Vignaud, M<sup>me</sup> Porte, qui sera chargé d'étudier le dossier.

### Ramassage Scolaire

Vu le nombre décroissant d'enfants utilisant le car de ramassage scolaire des écoles primaire et maternelle, le Conseil Municipal décide d'étudier la possibilité d'utilisation d'un seul car CITRAM (au lieu de deux actuellement matin et soir) et d'un bus communal.

### Local commercial et logements locatifs

Le Maire présente le compte rendu de la réunion du 11 juin 91 qui s'est tenue au SDA de la Charente en présence de MM. Desgrez, architecte, Becmeur, adjoint du SDA, Houdin, architecte en chef des monuments historiques et M<sup>me</sup> Barbeault,

MM. Jeanmonod et Saumet, de la D.R.A.E., concernant le projet d'urbanisation aux abords de l'église classée.

Le Maire soumet le programme du nouveau projet de construction du Centre Commercial, prenant en compte le changement d'implantation de l'opération initialement prévue, et la modification de sa composition. Il demande au Conseil Municipal, après examen de ce nouveau projet ne comportant plus, maintenant, que deux logements locatifs et un local destiné à l'installation d'une supérette, de se prononcer :

- sur les éléments du programme concernant le local dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune

- sur le projet de convention de conduite d'opération recadré selon les modifications intervenues et se substituant à la convention initiale
- sur le mode de dévolution des travaux
- sur la composition de la commission chargée de l'ouverture des plis.

Le Conseil Municipal, confirmant l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre à M. Desgrez, architecte, pour ce projet :

- accepte la convention de conduite d'opération proposée, portant sur le local à usage de supérette
- approuve les éléments du programme concernant ce local

- décide, compte-tenu de caractère spécifique de cette opération, d'engager, avec l'Office Départemental d'HLM, une Consultation, sous forme d'un appel d'offres ouvert préalable à la passation de marchés séparés distincts, par l'Office et la Commune

- reconduit, pour la Commission d'appel d'offres, les représentants qu'il avait désignés le 29 mars 91, (voir "Vivre à Mouthiers" N° 95)
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles au lancement de l'appel d'offres.

### Chemin des Rousselières

Madame de Boyer de Sainte-Suzanne a demandé par courrier qu'une partie des chemins ruraux traversant sa propriété devienne des voies privées. Le Conseil Municipal décide d'indiquer à l'intéressée la procédure d'achat des terrains concernés sous réserve de l'enquête publique nécessaire à cette mutation.

### Enquête d'Utilité Publique "Source du Ponty"

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête d'utilité publique concernant "la Source du Ponty" a eu lieu du 28 Mai au 28 Juin 91. Il donne lecture au Conseil Municipal du rapport établi par le Commissaire Enquêteur. Le Conseil Municipal approuve les conclusions notamment en ce qui concerne le régime indemnitaire aux agriculteurs concernés.

### Eclairage Public

Le Conseil Municipal évoque la possibilité d'installation de l'éclairage public dans les villages.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'installer l'éclairage public dans le village de "La Rochandry";

- décide d'inscrire la somme de 40 000 F au Budget Supplémentaire 91 pour cette opération,

- décide d'étudier la possibilité pour d'autres villages, d'installation de l'éclairage public.

### Ecoles Publiques d'Angoulême

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier provenant de la Mairie d'Angoulême et concernant la participation des Communes aux frais de fonctionnement des écoles primaires publiques d'Angoulême. La participation demandée, pour l'année scolaire 90/91 s'élève à 12 000 F.

Le Conseil Municipal refuse de participer à ces frais de fonctionnement, la Commune de Mouthiers offrant aux familles tous les services nécessaires (7 classes primaires et 4 maternelles, restauration, garderie périscolaire, etc...).

### Installation d'un dancing

Le Maire fait part d'un courrier d'un habitant des "Groies" concernant l'installation provisoire d'un dancing ambulant à proximité du village "les Groies". Le Maire n'ayant reçu aucune demande d'installation pour ce dancing, ce courrier sera classé en attente.

### Participations

Le Conseil Municipal décide :

- de participer financièrement au séjour d'un enfant au gite d'enfants de TEILH-RABIER pour la somme de 403 F.

- de participer financièrement à l'Association pour la mise en valeur des forêts du Sud-Charente pour la somme de 100 F pour l'année 1991

- de participer financièrement au fonctionnement du Centre de Loisirs d'Août 91 de La Couronne pour 115 journées/enfants à raison de 31 F/jour/enfant soit pour la somme de 3 564 F

- de participer financièrement au fonctionnement du Centre de Loisirs de Mouthiers de l'été 91 pour 471 journées enfants à raison de 31 F/jour, soit pour la somme de 14 601 F

- de participer financièrement au séjour d'un enfant au Centre de Loisirs de Clairgon pour la somme de 868 F

- de financer le coût du transport en autocar CITRAM qui a conduit les enfants du groupe scolaire de Mouthiers à La Palmyre le 27 Juin 91, soit la somme de 2 100 F.

### Restaurant scolaire

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération en date du 5 Juillet 91 concernant l'augmentation des repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 91/92.

A la suite des remarques formulées par Monsieur le Préfet de la Charente concernant le taux d'augmentation des repas au restaurant scolaire :

- décide de solliciter une dérogation auprès du Préfet pour appliquer une hausse de 4,5 %

- charge le Maire de fournir les justificatifs financiers nécessaires à cette demande de dérogation. ■

## ÉCHOS

• Les 17 et 21 Octobre, ont eu lieu les premières séances de **danse contemporaine**. Les présentes ont été emballées. On trouvera dans cette page les nouveaux horaires de cette nouvelle activité de la MJC. Comme toujours, il est possible d'aller participer à une séance avant de s'inscrire définitivement.

• Le mois d'Octobre s'est terminé avec les 4<sup>èmes</sup> rencontres poétiques pour lesquelles nous avons reçu des poèmes des quatre coins du monde. La presse locale "Sud-Ouest" et "Charente Libre" s'est fait écho de la manifestation qui dépasse largement les limites de Mouthiers.

• La "4<sup>ème</sup> Boucle de la Boème" est programmée pour 1992. La section cyclotourisme y tient toute sa place.

## CINÉ MJC

Le Bureau et le Directeur de la MJC Jules Berry tiennent à présenter leurs excuses à la cinquantaine de spectateurs qui s'étaient déplacés pour voir "Robin des Bois" le 23 Octobre... malheureusement, le film s'est égaré dans Angoulême et n'est jamais arrivé jusqu'à Mouthiers. Nous essaierons de le faire venir une autre fois au cours de la saison.

### PROCHAINES PROJECTIONS :

JEUDI 7 NOVEMBRE

• 20 h 45 •

**ATLANTIS**  
de Luc BESSON

JEUDI 28 NOVEMBRE

• 20 h 45 •

**JAMAIS SANS MA FILLE**  
de Brian Gilbert

## CYCLOTOURISME

- **3 - 11** 70 km : Villebois-Lavalette, Rougnac, Grassac (D16), Marthon Bouex, Ste Catherine, Dirac, Mouthiers.  
55 km : Séparation à Grassac, Dignac, Mouthiers.
- **10 - 11** 87 km : Jurignac, Blanzac, La Rochebeaucourt, Combiers (D25), Charras (D95), Rougnac, Dignac, Mouthiers.  
50 km : Séparation à Villebois, Dignac, Mouthiers.
- **17 - 11** 80 km : Roulet, Champmillon, Hiersac, Jarnac, Segonzac, Lignière, Sonneville, Chateaneuf, Mouthiers.  
50 km : Séparation à Jarnac, St Même, Chateaneuf, Mouthiers.
- **24 - 11** 70 km : Villebois, Ronsenac, Juillaguet, Fouquebrune, Dignac, Torsac, Vœuil, La Couronne, Mouthiers.  
58 km : Sép. à Torsac, Mouthiers.
- **1 - 12** 65 km : Blanzac, Pereuil, Chateaneuf, St Même, Bassac, Hiersac, St Saturnin, Nersac, Mouthiers.

Rendez-vous devant la MJC à 8 h 30.

Renseignements complémentaires auprès du responsable de la Section :  
**Roger Brégeas (Tél. : 45 67 97 13).**

## DANSE CONTEMPORAINE

L'atelier de Danse Contemporaine animé par Marlène KOFF (de la Compagnie CHAOS) a lieu les :

• Lundi - de 16 h 30 à 17 h 30  
(après la classe)  
pour les moins de 12 ans

• Lundi - de 20 h 30 à 22 h  
pour les plus de 12 ans et les adultes

## GRS : Gymnastique Rythmique et Sportive

La Section GRS de la MJC accueille :

Les 8 - 12 ans (n'ayant jamais pratiqués cette discipline)  
le Mercredi de 16 h à 16 h 45, à la Salle Polyvalente  
pour le cours **INITIATION**

Les 9 - 12 ans (ayant un ou deux ans de pratique)  
le Mercredi de 16 h 45 à 17 h 30, à la Salle Polyvalente  
pour le cours **PROMOTION**.

Les deux séances sont encadrées par **Elisabeth LEBECQUE**.  
Pour s'inscrire : formalités administratives à la M.J.C. et rendez-vous :

**MERCREDI 6 NOVEMBRE**

**P.S. :** Les jeunes de **CE1** et **CE2** entrant dans le cadre du cours **Initiation** bénéficient des conditions du contrat **C.A.T.E.** de l'école primaire, et sont priés de s'inscrire directement le **Mercredi, Salle polyvalente, auprès de M<sup>me</sup> Lebecque.**

## SKI :

### • DATES :

- 25 et 26 JANVIER 1992
- 15 et 16 FEVRIER 1992
- 21 et 22 MARS 1992

**RESERVEZ VOTRE WEEK-END DE SKI  
DES MAINTENANT !**

Pour cet Hiver 1992, la MJC Jules Berry vous propose 3 week-ends de ski de piste. Les départs ont lieu le Vendredi soir à 19 H devant la MJC, Place de la Gare.

• **STATION :** PIAU ENGALY 1400 - 2500 M  
PYRENEES

• **LIEU D'HEBERGEMENT :** Chalet "LES ISGLES"  
TRAMEZAYGUES

• **VOYAGE :** Mini-Bus.

• **Nombre de Participants :** 18 Maximum par week-end.

Chaque week-end comprend le voyage, l'hébergement, les repas et l'assurance ski. Le matériel de ski reste à votre charge ainsi que les remontées mécaniques selon l'option choisie.

• **PRIX :** 380 F - 550 F avec les remontées mécaniques. (Non compris l'adhésion obligatoire à la MJC).

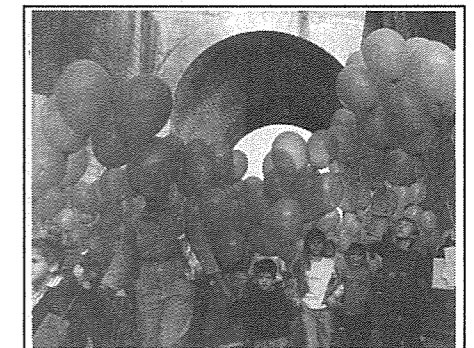
## RÉVEILLON 91/92 :



Les jeunes intéressés par l'organisation du **Réveillon de la St Sylvestre** peuvent prendre contact dès maintenant avec **Claude Manguy, animateur à la MJC.**

Une réunion aura lieu prochainement pour mettre en place le projet.

Rappelons que les jeunes qui participent à cette activité bénéficient d'une bourse de 250 F utilisable en 1992 pour financer leurs activités à la MJC. (Week-End de ski, par exemple, ou cotisation activité).



Des ballons pour l'inauguration du gaz

• **Renseignements / Inscriptions :**  
MJC Jules Berry  
3, Place de la Gare - MOUTHIER

• **Permanances :**  
du Lundi au Jeudi : de 14 h à 18 h.  
le Vendredi : de 14 h à 20 h.

• **Téléphone :**  
- 45 67 84 38 -  
(Répondeur en dehors des heures de permanence).

## JOB 15 - 18 ans

La M.J.C. recherche des jeunes - garçons ou filles - de 15 à 18 ans, disponibles le **Dimanche après-midi** pour assurer l'ouverture de ses expositions (14 h à 18 h).

Les jeunes intéressés sont priés de se faire connaître, ils seront contactés à tour de rôle.

*Une petite rétribution leur sera allouée pour chaque après-midi "de garde".*

## CENTRE DE LOISIRS

### PROGRAMME "MERCREDI-MOMES"

#### ■ LE 6 NOVEMBRE ■

**MATIN :** Confection de Cerf-Volants

**APRÈS-MIDI :** "Je vais essayer mon cerf volant aux Chaumes"

#### ■ LE 13 NOVEMBRE ■

**MATIN :** Fonctionnement en petits ateliers

**APRÈS-MIDI :** Piscine

#### ■ LE 20 NOVEMBRE ■

**MATIN :** Préparation de crêpes

**APRÈS-MIDI :** Vidéo

#### ■ LE 27 NOVEMBRE ■

**MATIN :** Petits : Chants - Grands : Poneys

**APRÈS-MIDI :** Petits : Poneys - Grands : Jeux

## VANDALISME

Après les abris-abus de la route de La Couronne, c'est une borne d'éclairage à l'entrée du groupe scolaire qui a été victime de vandales.

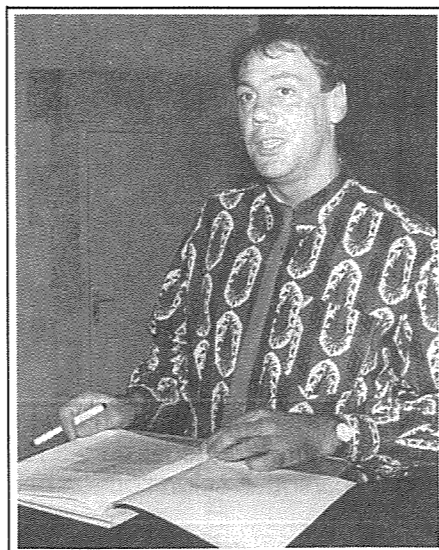
**Merci à ceux qui dégradent ainsi les biens collectifs !**

## QUÊTE A MARIAGE

*Le 05 Octobre 1991, a été célébré le Mariage de :*

*David Nouhaud  
de Gersac  
et Sylvie Clément  
de Gersac.*

*Le montant de la quête  
a été donné au Club  
Football du S.E.M.*



*Fabrice PEYRAUD a présenté "Rivières du Sud-Angoumois"*

## Le Comité des Fêtes recrute...

Le Comité des Fêtes de Mouthiers sera heureux d'accueillir toute personne désireuse de faire partie de l'Association.

L'occasion va se présenter de faire le pas, lors de l'assemblée générale du

**VENDREDI 15 NOVEMBRE à 20h 45**

au local du Comité à l'ancienne maternelle, rue de la Boème.

Pour tout renseignement on peut contacter le secrétaire, Serge CAPLOT au 45 67 82 09.

## CHÈQUES PLEIN-AIR

LES JEUNES (15-25 ANS) QUI DÉSI-RENT PRATIQUER UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE DE PLEIN-AIR SONT INVITÉS A PRENDRE CONTACT RAPIDEMENT AVEC LE DIRECTEUR DE LA M.J.C.

IL RESTE ENCORE QUELQUES CHÈQUES PLEIN-AIR (de 100 F.), A UTILISER AVANT LE 31 DÉCEMBRE.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS VOIR "VIVRE A MOUTHIER" N° 98, OU CONTACTER Daniel VALLERIE A LA M.J.C. (45.67.84.38).

## TENNIS-CLUB (SCM)

La première réunion du nouveau bureau de TENNIS a eu lieu le mercredi 16 octobre 1991.

Les tarifs de la saison 1991 / 1992 ont été fixés comme suit :

- adhésion ADULTES (badge + licence)	210 Frs
- adhésion JEUNES moins de 18 ans	100 Frs
- adhésion INVITE (concerne uniquement les personnes extérieures à la commune)	100 Frs
- adhésion VACANCES (01/07 au 01/10)	100 Frs
- adhésion SEMAINE	60 Frs

Une permanence aura lieu les samedis 09 et 16 novembre 1991 de 9h à 12h au Club-House pour toute inscription ou réinscription pour l'année 1991 / 1992.

A cette occasion, vous seront remis les badges nécessaires pour la réservation de vos cours.

Merci à tous.

### • A SAVOIR •

#### ÉCOLE DE TENNIS

Depuis début septembre, l'école de tennis a repris son activité. Cette année 2 sections :

- 1<sup>ère</sup> section : découverte du tennis et initiation assurées gratuitement par Thierry FORT, éducateur diplômé et membre du club.

- 2<sup>ème</sup> section : perfectionnement assuré par Hervé LAVESVRE, professeur au comité départemental.

A compter du 16 octobre, les cours de tennis initiation (1<sup>ère</sup> section) se déroulent dans la salle de sport de VCEUIL & GIGET et cela jusqu'au printemps. Le Club est conscient de la gêne que cela occasionne pour le transport des enfants mais c'est dans un souci d'efficacité et de qualité que cette solution a été choisie, la salle polyvalente de Mouthiers n'étant pas une salle de sport.

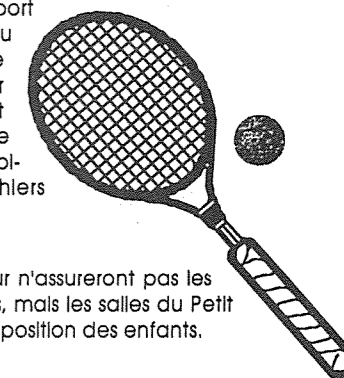
Les professeurs et éducateurs n'assureront pas les cours durant les vacances scolaires, mais les salles du Petit Fresquet et de Vœuil restent à la disposition des enfants.

#### DÉGRADATION DES COURTS

Des dégradations ont été constatées récemment. Si de telles actions se reproduisent, des sanctions seront prises...

#### COUPE D'AUTOMNE

La coupe d'automne vient de se terminer. L'équipe de MOUTHIER se classe seconde de sa poule.



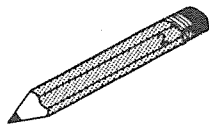
### SPORTING CLUB DE MOUTHIER SECTION DE TENNIS

CORRESPONDANCE : 13, RUE DE LA BOÈME  
16440 MOUTHIER

**Tél. 45 67 92 03**

# CALENDRIER DES FETES

## NOVEMBRE



## DÉCEMBRE

- Samedi 2** • Dîner dansant du foot (SCM).  
**Jeudi 7** • Ciné - MJC : "Atlantis".  
**Vendredi 15** • A.G. du Comité des Fêtes  
**Dimanche 17** • Kermesse du foyer résidence  
**Vendredi 22** • Réunion des Associations (calendrier 92).  
**Samedi 23** • Concours de Belote (Parents d'élèves).  
**Jeudi 28** • Ciné - MJC : "Jamais sans ma fille".  
**Samedi 30** • Dîner des donateurs de sang  
(à Bécheresse).

- Vendredi 6** • Jazz à la Russe à la MJC.  
**Samedi 7** • Braderie du Secours Populaire.  
**Samedi 14** • Nuit du cinéma à la MJC.  
• Don du sang à Blanzac.  
**Jeudi 26** • Ciné - MJC.  
**Dimanche 29** • Spectacle des Papillons Artistiques  
au foyer résidence.  
**Mardi 31** • Réveillon de la St Sylvestre.

## SOLIDARITÉ - ROUMANIE

Depuis le 20 Octobre, deux jeunes agriculteurs roumains du village de Corus sont à Mouthiers. A partir du 4 Novembre, ils seront en alternance en stage au Lycée Agricole de l'Oisellerie et chez des maîtres de stage.

Pendant le week-end et les vacances scolaires ils seront accueillis par des familles monastériennes.

Plusieurs familles ont déjà fait part de leur désir de recevoir Sandu et Claudiu pour un week-end, un dimanche, un repas...

Si vous voulez faire leur connaissance et partager un moment de votre vie familiale avec eux, faites le savoir à la mairie.

Merci.

## SOLIDARITÉ - MOUTHIER

• A la suite d'un incendie, la famille de M. Michel Potier a perdu la quasi totalité de sa maison et de ce qu'elle contenait.

De nombreux Monastériens ont montré qu'à Mouthiers la solidarité n'est pas un vain mot.

Que tous ceux qui ont en ces circonstances difficiles apporté leur aide à la famille Potier soient remerciés.

• Le Comité du Secours Populaire de Mouthiers organise sa braderie de vêtements d'hiver le samedi 7 Décembre de 13 h 30 à 18 h dans son local (ancienne école maternelle).

Cette braderie est ouverte à tous. Petits prix, vêtements d'hommes, femmes, enfants et nourrissons.

## NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Rue de la Boème

DEPUIS LE 8 OCTOBRE

M<sup>me</sup> Josiane GARAUD vous accueille

Le Mardi, Mercredi et Vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 (sans interruption)

Le Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Le Samedi de 8 h à 16 h

*Le prochain  
bulletin*

Il paraîtra début décembre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 novembre.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.